



**INSTITUT
ROBERT BADINTER**
Études et recherches
sur le droit et la justice

Institut Robert Badinter

13, Place Vendôme

75042 PARIS Cedex 01

SIRET : 180 089 500 00045

Courriel : contact@institutrobertbadinter.fr

Adresse du profil acheteur : <https://institutrobertbadinter.fr>

Paris, le 19 juin 2026

Objet : Procédure de mise en concurrence relative à une prestation de transport entre établissements.

Appel à prestations :

Madame, Monsieur,

Le groupement d'intérêt public Institut Robert Badinter vous sollicite dans le cadre d'une mise en concurrence relative à une prestation de transport entre établissements. Il est demandé au soumissionnaire de proposer une offre destinée à assurer, selon les besoins de l'Institut, l'acheminement sécurisé de courriers, documents, fournitures, petits matériels, archives et équipements légers entre plusieurs sites situés à Paris ou Ile de France.

1. Présentation de l'Institut Robert Badinter

L'Institut est un groupement d'intérêt public de droit français, opérationnel depuis le 1er janvier 2022, dont la mission est de développer, financer et soutenir la recherche sur le droit et la Justice, de produire des études sur ces thématiques, de mobiliser et de diffuser les connaissances produites.

2. Lieux d'exécution

La prestation pourra être réalisée entre les locaux actuels ou futurs de l'Institut Robert Badinter, notamment entre le 47bis rue des Vinaigriers – 75010 Paris, et le 13 place Vendôme – 75001 Paris, ainsi que tout autre établissement, service partenaire, lieu de réunion, d'archivage ou de dépôt situé à Paris ou en proche périphérie, sur indication préalable de l'Institut.

3. Description des prestations attendues

La prestation porte sur l'organisation et la réalisation de transports programmés ou ponctuels (sur demande) entre établissements, comprenant notamment :

- a. La navette entre le Ministère de la justice (13 place Vendôme – 75001 Paris) et l'institut Robert Badinter (47bis rue des Vinaigriers – 75010 Paris) , qui correspond à la prise en charge du courrier entrant et sortant, comprenant son enlèvement, son acheminement et sa remise entre les deux établissements ;
- b. Les courses sur demande qui correspondent à
 - la prise en charge, le chargement, le transport, le déchargement et la remise des biens, fournitures de bureau, consommables, petits équipements informatiques ou mobiliers légers sur demande expresse de l'Institut, qui en précisera par avance les modalités, en fonction du besoin ;
 - le transport de documents administratifs, dossiers, ouvrages, archives entre l'institut et le (s) sites qui seront indiquées ;
 - la manutention simple nécessaire à l'enlèvement et au dépôt des biens, dans la limite des charges compatibles avec une prestation de transport courant ;

4. Modalités relatives aux offres

Les offres devront être présentées en français.

Le titulaire devra être en mesure d'assurer :

- la mise à disposition d'un véhicule adapté à la nature et au volume des biens transportés ;
- le respect des créneaux horaires convenus avec l'Institut et l'information préalable en cas de retard ou d'impossibilité d'exécution ;
- la garantie de confidentialité et de sécurité des documents et matériels transportés ;
- des interventions sur demande, selon un délai à préciser dans son offre, ainsi que des interventions programmées à l'avance pour les besoins prévisibles de l'Institut ;
- la mise en œuvre de leur responsabilité sociale et environnementale.

Le candidat précisera notamment les délais d'intervention proposés, les moyens humains et matériels mobilisables, les modalités de prise de commande, les conditions de facturation avec les critères exhaustifs appliqués (kms, temps, poids...) et, le cas échéant, les tarifs applicables selon le type de transport, le volume, la distance ou le temps d'intervention.

Le candidat devra s'engager à n'appliquer aucune modification des conditions tarifaires liées à une quelconque modification due à son organisation interne.

Estimation de l'enjeu financier de la prestation : **15 000 € maximum.**

Prix global :

- Un montant forfaitaire mensuel de **650€ TTC maximum** pour la navette entre le Ministère de la justice et l'institut, payables sur dépôt de la facture sur la plateforme Chorus Pro, après obtention du numéro de l'engagement juridique fourni par l'institut ;
- Une facture mensuelle retraçant les courses sur demande du mois écoulé, après un point avec l'institut sur l'état des courses du mois écoulé et obtention du numéro de l'engagement juridique fourni par l'institut.

Durée d'exécution maximale : **12 mois renouvelables 2 fois à compter du 1er janvier 2027.**

Marché susceptible de reconduction : **oui**

La date limite de remise des offres est 31 août 2026.

Elles sont à envoyer par courriel à l'adresse suivante : contact@institutrobertbadinter.fr;

Le dossier du candidat comprend les pièces suivantes :

- L'acte d'engagement modèle ATTRI 1 et son annexe financière à dater et signer ;
- Le mémoire technique présentant l'organisation proposée pour l'exécution des prestations.

La candidature contiendra également, en un seul exemplaire, les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, à savoir :

1. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
2. Le(s) document(s) relatif(s) au(x) pouvoir(s) de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager la société ;
3. Le formulaire DC1 daté et signé ;
4. Le formulaire DC2 intégralement complété ;
5. Un extrait K- BIS ;

Les formulaires DC1 et DC2 et ATTRI 1 sont téléchargeables sur le site internet suivant :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>

Le candidat déclare être à jour de ses déclarations sociales et fiscales, conformément à l'ensemble des obligations juridiques qui lui sont applicables.

Offres « électroniques »

Les spécifications suivantes pourront être utiles :

- les formats des fichiers envoyés ne pourront être que : .doc / .rtf / .pdf / .xls ou équivalent ;
- ne pas utiliser de fichiers exécutables, notamment les ".exe", les formats vidéo ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros" ;

- tous les fichiers envoyés doivent être traités préalablement par un anti-virus, à charge du candidat. Conformément au II et III de l'article 10 de l'arrêté du 28 août 2006, les candidatures ou les offres contenant des virus sont réputées n'avoir jamais été reçues.

Les soumissionnaires ont la possibilité de poser des questions par courriel, à la personne publique aux adresses suivantes :

Courriel : contact@institutrobertbadinter.fr ; benedicte.lang@institutrobertbadinter.fr ; aya.daffot@institutrobertbadinter.fr

1. Critères des offres

Les critères de sélection des offres pondérés sont les suivants :

- **Critère n°1** : Valeur technique (50 %) : compréhension du besoin, qualité de l'organisation proposée, délais d'intervention, moyens humains et matériels mobilisables, garanties de sécurité et de confidentialité ;
- **Critère n°2** : Prix des prestations (50 %) : jugé au regard de l'offre financière.

Pendant la consultation, les candidats peuvent obtenir des renseignements administratifs et techniques complémentaires sur demande écrite uniquement aux adresses cumulatives suivantes :

contact@institutrobertbadinter.fr ; benedicte.lang@institutrobertbadinter.fr ; aya.daffot@institutrobertbadinter.fr

Après examen des différentes offres reçues, je vous informerai de la décision par courriel dès que l'Institut Robert Badinter aura fait son choix.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

rf La Directrice de l'Institut Robert Badinter
Valérie SAGANT

Harold EPINEUSE
Directeur adjoint de l'IRB



INSTITUT
ROBERT BADINTER
Études et recherches
sur le droit et la justice

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 PARIS, France, Téléphone : 01 44 59 44 00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction du recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 PARIS, France, Téléphone : 01 44 59 44 00, courriel: greffe.ta-paris@juradm.fr